

**CRPE 2021**

**Epreuve orale n°1 – Mise en situation professionnelle**

**Consignes concernant la présentation du dossier**

Le dossier, constitué de 10 pages maximum (**pas de recto-verso**), annexes comprises, hors page de garde, sommaire et bibliographie, devra être ainsi présenté :

- pagination obligatoire
- dactylographié en Arial 11
- interligne simple
- papier format 21 x 29,7 cm ; marges 2,5 cm (gauche – droite) ; entête & pied de page : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe

La page de garde préremplie fournie sur votre espace Cyclades (rubrique “mes formulaires”) est à utiliser obligatoirement pour le dossier. La première page devra être protégée par une feuille PVC transparente.

Le dossier devra être relié par des agrafes (pas de spirale ou de tube).

Le support numérique CD ou clé USB (format JPEG, format MP4 ou format MP3) devra être glissé dans une enveloppe format A5 kraft reprenant les nom et prénom du candidat ainsi que l’intitulé du concours.

L’enveloppe sera scotchée à l’intérieur du dossier sur la feuille transparente.

Ce dossier papier devra être adressé en :

<b>Concours</b>	<b>Nombre de dossiers</b>	<b>Si support numérique, nombre de CD ou clé USB</b>
Enseignement privé	4	2
Enseignement public	3	2

Le jour de l’épreuve, un exemplaire du dossier “papier” et du support numérique est remis au candidat lors de l’interrogation.

Une feuille de notes personnelles au format A4 (plan de l’exposé par exemple) est autorisée pour les candidats au moment de l’épreuve.

Conformément aux instructions ministérielles, chaque candidat doit se munir du matériel (ordinateur portable) nécessaire au déroulement de l’épreuve. Le candidat est responsable de l’utilisation et de la bonne marche du matériel qu’il apporte. Les organisateurs du concours fournissent seulement l’accès à un branchement électrique usuel.

Le dossier devra être déposé en **version numérique et en version papier** :

- En version numérique sur votre espace Cyclades entre le 4 mai 2021 et le 19 mai 2021.
- **En version “papier” ou nous les envoyer en recommandé avec accusé de réception à l’adresse suivante avant le 19 mai 2021 :**

**Rectorat de Lyon – Direction des examens et concours –  
DEC6 – CRPE Dossier Oral 1 –  
94 rue Hénon - BP 64571 - 69244 LYON cedex 04**